

Réunion téléphonée du BE Le 2 octobre 2018 à 19h30

Elus présents : Daniel BOISSIERE, Philippe GUIRAUD, Jérôme PARIS, Jean TAURIN.

Elue excusée : Séverine DIZIER PUCHE.

1. Location du bureau à Balma

Lors du petit déjeuner de rentrée organisé par le CROS Occitanie dans les locaux de Balma, Jean TAURIN, Trésorier, a pu rencontrer le Président du CROS, Richard MAILHE, et lui faire part de notre besoin d'avoir un bureau un peu plus grand pour l'antenne de Balma.

A cette occasion, le Président de la Ligue Occitanie de Karaté nous a informés qu'il recherchait un bureau plus petit. Le bureau occupé par la Ligue de Karaté a une surface de 33 m² pour un coût annuel de location un peu supérieur à 5 000 €.

Le bureau de notre Ligue mesure actuellement 12 m² pour un coût annuel de location de 1 800 €.

Jean TAURIN indique que notre besoin réel de surface correspondrait plutôt à une vingtaine de mètres carrés et que, compte tenu du coût engendré par les mètres carrés supplémentaires, il serait préférable d'attendre une autre opportunité plus adaptée à nos besoins.

Philippe GUIRAUD propose de poursuivre la discussion initiée avec Richard MAILHE le dimanche 7 octobre afin de lui exposer notre position et de voir avec lui si une autre solution est possible. Jean TAURIN se tient disponible si Richard MAILHE a besoin de précisions à ce sujet.

2. Subvention des Ecoles de Triathlon

Le budget prévisionnel alloué à la subvention des écoles de triathlon pour l'exercice 2018 est de 7 500 euros.

Balma

CROS 7 rue André Citroën 31130 Balma

33 (0)5 61 08 27 31

Sète Ancienne Caserne Vauban 1027 boulevard de Verdun 34200 Sète







Envie de différence? Vibrez Triathlon!



Cette subvention est versée au regard de la labellisation des clubs pour la saison 2018, qui a été réalisée en fin d'année 2017.

Il est recommandé, pour les prochaines années, de verser cette subvention avant que la labellisation de l'année N+1 ait été réalisée afin d'éviter toute confusion pour les clubs.

La proposition de répartition entre les trois niveaux de labellisation du Trésorier et des CTL est la suivante :

Ecoles de triathlon 1 étoile : 300 €
Ecoles de triathlon 2 étoiles : 500 €
Ecoles de triathlon 3 étoiles : 700 €

Le reliquat du budget alloué cette année sera versé sur ce même budget l'année prochaine afin de maintenir les mêmes montants de subvention malgré l'augmentation du niveau de labellisation des clubs.

Ces propositions sont validées à l'unanimité par les membres du BE.

3. Stage Jeunes 2019 à Canet-en-Roussillon

C'est la troisième année que la Ligue souhaite organiser son stage jeunes d'hiver, axé sur la natation, à Canet-en-Roussillon car les conditions d'entrainement sont excellentes.

Jean TAURIN indique que c'est un lieu très prisé et que le prestataire impose une validation rapide du devis établi en fonction de la demande des CTL. Celui-ci est identique à celui de l'an dernier, d'un montant total de 11 706 € (après révision), contre un peu plus de 12 000 € l'an passé après facturation au dernier moment (prise en compte dans le devis proposé).

Etant donné que cette dépense à caractère urgent concerne l'exercice 2019 et que le budget prévisionnel n'a pas encore été validé, le Président demande aux membres du BE de voter cette proposition.

La proposition de devis est validée à l'unanimité par les membres du BE.

Envie de différence? Vibrez Triathlon!



4. Informations diverses

Daniel BOISSIERE, Président, informe les autres membres que l'AS Muret Triathlon accueillera une étape de Grand Prix de Triathlon (clubs D1) début juillet 2019.

Il annonce également l'obligation de faire intervenir un expert-comptable à partir de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2020, pour la vérification des comptes de l'exercice 2019.

Une lettre de mission sera établie par la F.F.TRI.

La réunion s'est terminée à 20h00.

Daniel BOISSIERE Président Jérôme PARIS Vice-Président Philippe GUIRAUD Secrétaire









